



<p>COMMUNE DE GENNES</p> <p><i>Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 12</i></p> <p><i>Date de convocation : 10/05/2024</i></p> <p><i>Date d'affichage : 21/05/2024</i></p>	<p>DELIBERATION</p> <p>Le seize mai deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ, Philippe GENILLOUX (à partir de la DCM N° 4).</p> <p>Membres excusés : Céline HIRCHI,</p> <p>Membres absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p>Secrétaire de séance : Anne-Sophie PARRIAUX</p>
--	---

➤ **240505 : Décision Budgétaire Modificative du Budget Lotissement – DM1**

Considérant un écart entre les opérations d'ordres sur le budget du Lotissement, le Conseil municipal après présentation décide à l'unanimité d'adopter une Décision Budgétaire Modificative du Budget Lotissement (DM1) qui permet d'équilibrer les chapitres d'ordres en fonctionnement et investissement :

- dépenses d'investissement : - 10 000 € au compte 3355/40 « travaux »
- recettes d'investissement : - 10 000 € au compte 1641 « emprunts »

L'opération est sans effet sur le résultat prévisionnel

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Le maire
Jean SIMONDON

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture